



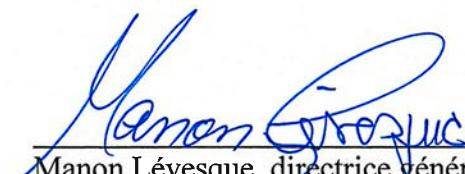
## AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Manon Lévesque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe ;

### DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 421

1. **Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme a déposé un projet de règlement numéro 421 modifiant le règlement numéro 414 décrétant les taux de taxes et le tarif de compensations pour l'année financière 2026 et les conditions de leur perception.
2. **Que** ce projet de règlement a été déposé à la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 29 janvier 2026.
3. **Que** toute personne intéressée peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 421 au bureau de la municipalité de Saint-Pacôme, situé au 7, rue Caron à Saint-Pacôme, durant les heures régulières d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 2<sup>e</sup> JOUR DU MOIS FÉVRIER 2026.**

  
\_\_\_\_\_  
Manon Lévesque, directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe

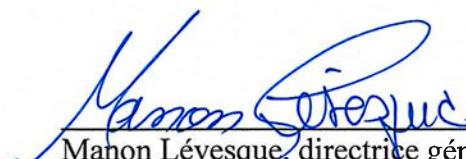
---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

#### Dépôt du projet de règlement 421

Je, soussignée, Manon Lévesque, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public **Dépôt du projet de règlement 421** en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin) et sur le site internet de la Municipalité [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca) entre 13 h et 16 h 30, le 2<sup>e</sup> jour du mois de février 2026.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce 2<sup>e</sup> jour du mois de février 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Manon Lévesque, directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe